



HAL
open science

CTHDIP - Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CTHDIP - Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques. 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02034199

HAL Id: hceres-02034199

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034199>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre toulousain d'histoire du droit et des idées
politiques (CTHDIP)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Toulouse 1

Juin 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre toulousain d'histoire du droit et des idées
politiques (CTHDIP)

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université de Toulouse 1

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2010



Unité

Nom de l'unité : Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques (CTHDIP)

Label demandé : équipe d'accueil

N° si renouvellement : 789

Nom du directeur : M. Jacques KRYNEN

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Anne LEFEBVRE-TEILLARD, Université Paris 2

Experts :

M. Jean Claude JAVILLIER, Université Paris 2

M. Jean Louis BERGEL, Université Aix-Marseille 3

M. Michel STORCK, Université de Strasbourg 3

M. Jean Marc THOUVENIN, Université de Paris 10

M. Jean Pierre CAMBY, directeur adjoint des services de l'Assemblée nationale

Expert(s) proposé(s) par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Jean Michel PAILLET, Université de Toulon

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Rostane MEHDI, Université d'Aix-Marseille 3

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Corinne MASCALA, Vice-présidente chargée de l'évaluation



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite (5 lignes) :

17 décembre 2009. La visite s'est déroulée en deux temps. Le comité a d'abord auditionné les enseignants chercheurs rattachés au CTHDIP en particulier son directeur : Jacques Krynen et son directeur adjoint : Olivier Devaux. Il a ensuite auditionné une partie représentative des doctorants.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Issu de la fusion entre deux équipes d'accueil, le CTHDIP a été créé en 1995. Il dispose d'une bibliothèque propre (300 m², 8.200 ouvrages) située dans les locaux de l'Université, place Anatole France, ouverte à tous les étudiants de M2 ainsi que de cinq bureaux attenants pour les enseignants-chercheurs et d'une salle informatique à la disposition des doctorants en histoire du droit. Le CTHDIP exerce son activité dans le domaine de l'histoire de droit et des idées politiques. Compte tenu de l'ampleur de ce champ disciplinaire, le Centre a retenu trois axes fondamentaux de recherches : 1) Histoire de la science juridique et de l'enseignement du droit 2) Histoire de la justice et des institutions judiciaires 3) Histoire des idées politiques. Il vient d'y ajouter un quatrième : Histoire-Droit-Religion-laïcité.

- Equipe de Direction :

directeur : Monsieur Jacques KRYNEN ; directeur adjoint : Monsieur Olivier DEVAUX

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

| | | |
|---|------|------|
| N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité) | 13 | 13 |
| N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité) | 0 | 0 |
| N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité) | 0 | 0 |
| N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité) | 0 | 0 |
| N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité) | 0,70 | 0,70 |
| N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité) | 27 | 27 |
| N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 9 | 9 |



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global:

Le CTHDIP est une excellente équipe de recherches en histoire du droit et des idées politiques qui a su maintenir ce niveau d'excellence grâce à la qualité et au dynamisme de ses membres dont plusieurs ont acquis une solide réputation internationale. Durant la période 2005-09, le CTHDIP a organisé de nombreux colloques dont plusieurs en accord avec des organismes de caractère international (Société d'Histoire du Droit ; Max Planck Institut für europäische Rechtsgeschichte) mais aussi répondu à des demandes plus spécifiques de collaboration à différents niveaux (ex : historiens du droit de l'université de Dakar ou Chambre régionale des comptes). Le centre a su également renforcer ses liens avec d'autres centres de recherches en particulier en histoire des idées politiques (Aix-Marseille III et Lyon III) et fédérer autour d'une grande réalisation (le Dictionnaire des juristes français, ouvrage de référence dont l'utilité et la réputation débordent largement le périmètre de l'histoire du droit et des institutions), de nombreux chercheurs extérieurs au Centre. Il a su enfin faciliter par une aide financière les recherches individuelles ou collectives de ses membres (enseignants ou doctorants). Il résulte de l'ensemble une production scientifique abondante et de qualité.

- Points forts et opportunités :

Forte cohésion de l'équipe qui sait s'appuyer sur un ou deux de ses membres pour organiser des recherches ou des colloques auxquels participe ensuite une bonne partie (généralement une moitié) des membres du CTHDIP. Cette organisation permet au Centre d'être très actif et aux publications d'être nombreuses. Les réseaux tissés avec d'autres centres de recherches à l'intérieur de l'université (ex : travaux de l'IFR) ou à l'extérieur (ex : recherches sur les Facultés de droit de province au XIXe s.) constituent un autre point fort de l'unité.

- Points à améliorer et risques :

La diffusion des publications (réparties entre plusieurs collections) constitue incontestablement un point à améliorer. Peut-être faudrait-il songer également à leur regroupement. Le seul risque que court le CTHDIP est celui d'une trop grande dispersion que la forte cohésion du groupe a su jusque là éviter.

- Recommandations au directeur de l'unité :

Il est souhaitable que le directeur du CTHDIP parvienne à obtenir de l'Université un accroissement de ses moyens matériels afin de lui permettre de conduire avec succès une politique plus volontariste de réponse aux appels d'offre notamment européens.



- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

| | |
|--|------|
| A1 : Nombre de produisant parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet | 13 |
| A2 : Nombre de produisant parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet | |
| A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$ | 100% |
| Nombre d'HDR soutenues | |
| Nombre de thèses soutenues | 12 |
| Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...) 3 thèses publiées | |

3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats : dans les trois axes principaux de recherches retenus par le Centre, les recherches réalisées comme celles projetées sont particulièrement pertinentes. A ce titre la collaboration avec l'université de Dakar pour l'étude de l'évolution historique « de la justice coloniale aux systèmes judiciaires africains contemporains », est exemplaire. Initiées ou favorisées par le Centre, certaines recherches comme celle sur les réseaux intellectuels toulousains (XVIe-XVIIIe siècle) paraissent non seulement pertinents mais originaux.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Le CTHDIP possède sa propre collection, Les Etudes d'Histoire du Droit et des Idées Politiques, dans laquelle il a publié cinq volumes entre 2005 et 2009 : 2 monographies et 3 actes de colloques. Quatre autres colloques organisés par des membres du Centre ont été publiés ailleurs (dont un en publication électronique). A cela s'ajoute la parution du Dictionnaire historique des juristes français (PUF 2007) dont Jacques KRYNEN a été une des chevilles ouvrières. Outre les nombreuses notices que sept d'entre eux ont rédigé dans ce dernier ouvrage, tous les membres du Centre ont publié des articles durant ces quatre années : 10 articles dans des revues ACL et ACLN, 98 dans des Ouvrages Spécialisés (ouvrages collectifs, Mélanges, actes de colloques). Cinq membres du Centre ont en outre assuré la direction de onze ouvrages collectifs.



– Qualité et pérennité des relations contractuelles :

Les relations avec d'autres centres de recherche français ou étrangers reposent plus largement sur les relations personnelles dues à la notoriété de certains membres du Centre que sur des relations contractuelles, l'exception de l'intégration dans le réseau européen des laboratoires d'histoire des idées et des institutions politiques.

Dans les facultés de droit, les premières, sources de réseaux durables mais informels, comptent traditionnellement plus que les secondes.

• Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Le CTHDIP bénéficie d'un bon rayonnement tant au niveau national qu'international grâce en particulier aux liens tissés avec l'Afrique francophone, l'Espagne et le Max Planck Institut et la participation active des membres du Centre à de nombreux colloques. La collaboration du Centre avec les autres centres de recherches et les institutions régionales (Région Midi Pyrénées, Cour d'appel de Toulouse, Chambre régionale des comptes etc) témoigne de l'intégration de l'unité dans son environnement.

– Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Éléments non spécifiés, en dehors des publications faites dans des revues étrangères par des membres du Centre ou de la participation à des colloques internationaux. On peut également signaler que trois des douze docteurs formés par le Centre durant la période 2005-2009, ont été recrutés comme maîtres de conférences.

– Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

C'est un type de recrutement auquel les centres de recherche d'histoire du droit ne procèdent généralement pas.

– Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Bonne, le Centre ayant obtenu pour la publication du Dictionnaire historique des juristes français et l'organisation de ses colloques le soutien de différents organismes (notamment de l' Association française d'histoire de la justice, des conseils régional et général).

– Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

En dehors des collaborations précédemment évoquées, cette rubrique est difficile à renseigner. En effet, elle renvoie à une organisation de la recherche qui est fort éloignée des pratiques actuelles dans le domaine de l'histoire du droit.

– Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Très bonne sur le plan culturel notamment grâce aux nombreuses publications du Centre.



- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:
 - Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

Excellente comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

Excellente également, même si l'on peut penser que les colloques organisés par le Centre sont un peu trop nombreux et risquent de nuire à la longue à la qualité de la recherche.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Forte implication des membres dans l'enseignement et dans l'administration de l'université et des centres délocalisés (Albi, Montauban). Le Centre coopère avec les autres centres de recherches toulousains notamment de l'université de Toulouse Le Mirail (ex : Dictionnaire des réseaux intellectuels toulousains XVIe-XVIIIe siècle).

- Appréciation sur le projet :
 - Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Le projet paraît très pertinent dans la mesure où il repose sur la poursuite des projets à long terme (ex : réédition revue et augmentée du dictionnaire des juristes français) et s'accroît d'un nouvel axe de recherche « Histoire-Droit-Religion-Laïcité » dont l'opportunité n'est pas à démontrer.

- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Tout à fait correcte, autant que l'on puisse en juger d'après la gestion antérieure.

- Originalité et prise de risques :

Le programme conserve son originalité et poursuit dans une politique directoriale qui sait adapter l'ambition des recherches projetées aux moyens intellectuels et financiers de l'unité.

4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

- Conclusion :
 - Avis :

Excellente équipe dont la cohésion et le dynamisme ont permis une production scientifique de qualité et par là assurer son rayonnement tant au niveau national qu'international.



– Points forts et opportunités :

- Forte cohésion de l'équipe
- Niveau qualitatif et quantitatif des publications du CTHDIP
- Capacité à travailler en réseau.

– Points à améliorer et risques :

Il est souhaitable que le CTHDIP veuille à assurer une diffusion plus lisible et cohérente de ses publications.

- Le seul risque que court hypothétiquement le CTHDIP est celui d'une trop grande dispersion.

– Recommandations :

Il serait bienvenu que l'université accorde au CTHDIP de plus amples moyens administratifs de nature à mettre cette équipe dont les ressources intellectuelles sont remarquables en mesure de répondre utilement à des projets de recherches européens. Sans cet appui il est en effet vain d'imaginer que le CTHDIP puisse simultanément assurer les missions qui sont les siennes et renseigner puis gérer des appels d'offres auxquels il pourrait très légitimement, sur un plan scientifique, se porter candidat.

Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques (CTHDIP)

| Note de l'unité | Qualité scientifique et production | Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement | Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire | Appréciation du projet |
|-----------------|------------------------------------|---|--|------------------------|
| A+ | A+ | A+ | A+ | A+ |